

COMMUNE DE LANDES

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 27 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept mai à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de LANDES, s'est réuni dans la Salle de la Mairie de Landes sur la convocation de Mr Michel PELLETIER, Maire et sous sa présidence.

Présents : Mr PELLETIER, Maire, Mmes CAIVEAU et GIRAUD, Adjointes, MM. BAUDOUIN et GIRAUD, Adjoints, Mmes BALLANGER, HERVÉ et WITCZAK et MM. LAURENT, MORAND et VINET, Conseillers municipaux

Absents excusés : Mme LINKA (Pouvoir à Mr PELLETIER), Mr ROCHÉ (Pouvoir à Mr BAUDOUIN), Mr VIDAL (Pouvoir à Mme GIRAUD)

Absente : Mme MITU

Secrétaire de séance : Mmes CAIVEAU et HERVÉ

Date de convocation : 16 mai 2024

Lecture du procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 2 avril 2024, lequel est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

1°) CLOS DES AMOURETTES : RETROCESSION ESPACES VERTS ET VOIRIE CF PROMOTION + DEVIS SDEER POUR HORLOGES ET REMBOURSEMENT PAR PROMOTEUR, DIVERS

Mr le Maire fait part du courrier reçu de CF Promotion indiquant leur souhait de rétrocéder à la Commune, les espaces verts et voirie du Clos des Amourettes.

Mr le Maire indique que les travaux de voirie ont été réalisés conformément au souhait de la Commune.

Mr le Maire indique que l'horloge pour l'éclairage public sera à changer pour être identique aux autres, présentes sur la Commune et une lampe d'EP ne fonctionne pas. Ces points ont été vus avec CF Promotion qui s'engage à rembourser la Commune pour ces dépenses.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après avoir pris connaissance de ces différents éléments, accepte la rétrocession des parties communes de ce lotissement privé à la Commune de Landes et prend note que les dépenses au niveau EP seront remboursées par CF Promotion à la Commune, le SDEER ne pouvant pas facturer à une entité privée.

Mr le Maire est autorisé à signer tous documents sur ce dossier.

2°) TRAVAUX VOIRIE 2024 A FINALISER POUR DEMANDE SUBVENTIONS DEPARTEMENT ET ETAT POUR CATASTROPHES NATURELLES

Le Conseil Municipal valide la demande à faire au titre des catastrophes naturelles.

Pour les travaux voirie à prévoir en 2024, la commission voirie se réunira et la décision sera prise à une prochaine réunion.

3°) TRAVAUX SANITAIRES SALLE DU PUITS : SOUS-TRAITANT EIFFAGE

Mme Giraud et Mr Vinet, intéressés au dossier, se sont retirés lors des discussions et délibérés.

Mr le Maire fait part du dossier reçu d'Eiffage sur le sous-traitant qu'ils souhaitent prendre pour les travaux Plomberie-Sanitaires de la Salle du Puits, à savoir la Sté GF Plomberie pour un montant de 1 240 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide ce sous-traitant.

4°) PROJET AIRE DE JEUX ET SUBVENTIONS

Mr le Maire indique que pour le City-Stade, un dossier à l'ANS est en cours d'instruction et que nous attendons leur retour pour faire une demande de subvention au Département.

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que pour l'aire de jeux, il n'y aura pas de financement de la part de la CAF/MSA mais uniquement du Département, à hauteur de 50 %.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir ces projets et d'envoyer les demandes de subvention en conséquence.

5°) EMPRUNT ET DM

Mr le Maire indique que pour mener à bien les différents projets communaux en cours, il est nécessaire de recourir à un emprunt afin d'avoir suffisamment de trésorerie tout le long de l'année. Il indique qu'un emprunt de 60 000 € pourrait être suffisant.

Mr le Maire fait part de l'unique proposition reçue à ce jour du Crédit Mutuel. Le Conseil Municipal reporte ce point à une prochaine réunion afin d'avoir davantage de propositions.

Le Conseil Municipal valide la DM tenant compte de ce prêt.

6°) DEVIS BARNUMS, TRANSPALETTE, RONDINS BOIS, DEBROUSSAILLEUSE, ETC.

Mr le Maire fait part de différents devis de petit matériel ou autres, à savoir :

- 2 barnums à France Barnums : 1 132,60 € TTC
- Transpalette à Diffusion Directe : 477,70 € TTC
- Débroussailleuse à Ferment : 799,00 € TTC
- Rondins bois à Bois Expo : 1 142,02 € TTC

Le Conseil Municipal vote de la manière suivante :

- Barnums : 4 Contre – 1 Abstention – 9 Pour
- Transpalette : 1 Abstention – 13 Pour
- Débroussailleuse : 14 Pour
- Rondins bois : 14 Pour

Mr le Maire est autorisé à signer les devis correspondants. Les crédits seront affinés dans la DM de cette réunion.

7°) SEMIS : EXPOSE DES COMPTES POUR LES LOGEMENTS SUR LANDES

Mr le Maire expose les comptes de la SEMIS avec résultats positifs pour les logements sur Landes.

8°) CENTRE DE GESTION 17 : AFFILIATION D'UN SYNDICAT MIXTE

Le Conseil Municipal valide l'affiliation du SCOT de la Rochelle Aunis au CDG 17.

9°) FETE DE LA MUSIQUE SUR LANDES : REDEVANCE OCCUPATION DOMAINE COMMUNAL

Mme Giraud, intéressée au dossier, s'est retirée lors des discussions et délibérés.

Mr le Maire fait part du projet de la Gourmande – Famille Bidallier en collaboration avec Mme Giraud de l'Epicerie, pour l'organisation d'un karaoké géant lors de la fête de la musique. Ils demandent à pouvoir le faire sous les ombrières.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, est favorable pour cette manifestation. Des tables et bancs leur seront mis à disposition à titre gracieux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide qu'une redevance pour occupation du domaine communal leur sera demandée pour un montant de 50 €.

10°) ORGANISATION DU 13 JUILLET

Mme Caiveau fait part des propositions pour établir le menu de ce repas en plein air.

Les membres du Conseil ont finalisé le choix et pour le dessert, ce sera à une prochaine réunion, une fois que les propositions du boulanger seront reçues.

11°) QUESTIONS DIVERSES

Remerciements :

Mr Pelletier remercie le Conseil pour les obsèques de sa mère.

Remerciements des associations Restos du Cœur, ADMR, Clowns stéthoscopes, Donneurs de Sang, DDEN, pour les subventions versées par la Commune.

Mr le Maire remercie Christophe LAURENT et son fils pour les travaux faits sur les chemins communaux pendant 3 jours lors du week-end de la Pentecôte.

TOUR DE TABLE

Voirie départementale en Centre-Bourg

Mr Laurent signale que la RD s'abîme de plus en plus au niveau des ralentisseurs. Le bitume creuse de plus en plus. Un mail sera fait au Département pour les informer et leur demander d'y remédier.

Conflit de voisinage

Mme Ballanger signale le souci entre le jardin de Mme Dadot et le champ de Mr Girouin. Mr le Maire lui dit qu'un courrier serait à faire par Mme Dadot à Mr Girouin pour lui demander d'enlever les herbes qui envahissent son jardin et son grillage.

Talus au Fief de Bellevue

Mme Witczak demande à qui il faut s'adresser pour couper l'herbe sur le talus qui empêche de voir la route.

Mr le Maire lui donnera le nom de la personne à contacter au Département.

La séance est levée à 22h30.